

Ainsi fonctionne un centre de santé en Haïti

1. Un centre de santé en lieu et place d'un cabinet médical

Dans la campagne haïtienne, les cabinets médicaux, la base du système de santé, n'existent pas. Personne n'aurait les moyens de payer le prix d'une consultation. En matière de santé publique, l'Etat haïtien encourage la construction de centres de santé sans, toutefois, y apporter de soutien financier.

Comme chez nous, l'hôpital n'est pas le premier endroit où se rendent les malades ou les blessés. Pour avoir un diagnostic, recevoir des premiers soins ou des conseils, les Haïtien-ne-s se rendent dans les centres de santé. Ils seront transférés à l'hôpital si nécessaire.



A partir des années soixante, six centres de santé situés dans des régions retirées sont rattachés à l'hôpital Albert Schweitzer (HAS) à Deschapelles en Haïti. La population de la vallée de l'Artibonite y reçoit des premiers soins. De 2007 à mi 2009, sous l'initiative de l'association d'alors nommée « Jumelage d'hôpitaux d'enfants Bienne-Haïti » (VPKBH) et aujourd'hui nommée association Suisse-Santé-Haïti (association SSH), ces centres de santé ont été entièrement rénovés ou reconstruits. Ce projet (env. CHF 900'000) fut financé par la DDC, la Migros, la Haute Ecole Spécialisée Bernoise et le VPKBH.

2. Deux dispensaires pour 50'000 habitants

En avril 2009, pour des raisons financières, la fondation américaine garante du HAS dut décider de se séparer notamment de ses six centres de santé dès le 1er janvier 2010. Dans l'impossibilité de trouver un nouveau repreneur, le VPKBH décida d'en reprendre deux sous son égide : les centres de santé de *Plassac* et de *Valheureux*. A cet effet, le VPKBH crée *La Fondation Suisse-Santé-Haïti* (Fondation SSH) afin d'en gérer la gestion et son financement qui se monte annuellement à environ CHF 580'000.

Les deux centres de santé de Plassac et de Valheureux couvrent les besoins en santé primaire d'une population d'env. 50'000 habitants. Petite comparaison : à Bienne, 50'000 habitants disposent d'env. 200 cabinets médicaux.

3. Organisation et tâches des dispensaires

Ces deux dispensaires emploient un Suisse et 51 employé-e-s haïtien-ne-s.

Sur place, une petite équipe de direction est responsable des centres de santé de Plassac et Valheureux. Elle est composée de :

- Direction générale/logistique/construction : Le Suisse Norbert Morel (seul étranger de notre entreprise)
- Domaine médical : La doctoresse haïtienne Dr méd. Kettia Désir
- Administration et personnel : le gestionnaire haïtien Jackson Adam

Les tâches principales d'un centre de santé sont :

- Diagnostic et traitements des lésions corporelles et des maladies les plus courantes : infections (y compris tuberculose, abcès, dengue, etc.), malaria, maladies respiratoires, maladies de l'appareil digestif (dues à l'insalubrité de l'eau), maladies cardio-vasculaires, etc.
- Accouchements dans notre maternité
- Conseils en matière de planning familial, grossesse/accouchements, nourrissons et petits enfants, prévention du VIH/sida, etc.
- Examens de laboratoire
- Campagnes de vaccinations
- Distribution de vitamines A aux petits enfants (prévention de la cécité)
- Conseils et traitements de la sous-alimentation et malnutrition (env. 35% des enfants atteints) : Depuis mars 2017, nos dispensaires participent au programme américain de lutte contre la malnutrition « Meds & Food For Kids » en distribuant des portions de nourriture prêtes à l'emploi à base de beurre de cacahouètes.
- Chirurgie simple
- Distribution de médicaments
- Transfert à l'hôpital HAS, si besoin

Exemple de fonctionnement d'un centre de santé comme Plassac (Valheureux est quelque peu plus petit)

Quotidiennement, env. 130 patient-e-s viennent consulter le centre, plus de la moitié sont des femmes et des enfants. Parallèlement, les agents de santé rendent visite à quelque 120 personnes dans leurs lieux de vie. Plus de 60% des personnes visitées sont analphabètes et ne peuvent donc pas lire les instructions écrites.

- *Le service interne* du centre de santé est composé de :
 - La direction est assurée par une infirmière diplômée (au bénéfice d'une formation de 4 ans) et avec plusieurs années d'expériences.
 - Les autres prestations médicales du centre sont assurées par 2 infirmières et 2 sages-femmes, 5 auxiliaires en soins (femmes et hommes avec 2 ans de formation), 1 coordinateur des agents de santé ainsi qu'une laborantine et 1 personne responsable de la pharmacie.



Le personnel médical mène les consultations, pose les diagnostics selon une procédure très précise, prescrit les traitements et les médicaments. Si besoin, il dirige les patient-e-s vers l'hôpital.

- 6 personnes supplémentaires sont engagées pour les services généraux : administration, cuisine, nettoyage, service de sécurité, etc.
- Le service externe de Plassac est également placé sous la direction du centre de santé de Plassac et comprend :
 - Deux *cliniques fixes* situées dans des régions retirées de la région attenante à Plassac et dont les patient-e-s ne pourraient faire le trajet aller-retour en un jour : *Calvaire* et *Mirault*. Elles offrent les mêmes prestations qu'au centre de santé, les examens de laboratoire en moins. Un-e auxiliaire en soins ainsi qu'un-e aide auxiliaire travaillent dans chacune de ces cliniques.
 - Dix *Agent(e)s de santé* (sans formation officielle) rassemblent à un endroit donné (par ex. dans une maison ou sous un arbre) les personnes nécessitant des soins ou des conseils -majoritairement des femmes et des enfants. En plus des premiers soins, les agent-e-s de santé axeront leur travail sur la prévention : vaccination contre la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la tuberculose, suivi de la courbe de croissance des petits enfants (poids et taille), distribution de vermifuges et vitamines A, transfert au centre de santé.



En plus, les agent(e)s de santé tiennent un registre pour chaque famille (enregistrement des naissances, décès, déplacement des personnes, vaccination, phase de développement des enfants, grossesse, planning familial, etc) et orientent la population sur l'évolution du système sanitaire.

Un(e) agent(e) de santé dispense quotidiennement env. 15 consultations. Les dix agent(e)s de santé rattaché-e-s à Plassac effectuent donc environ 150 consultations par jour dans le service externe.

- Env. 150 *Animatrices* travaillent bénévolement et ne bénéficie d'aucun dédommagement. Elles sont responsables, chacune, de la santé communautaire d'environ 15 familles. Nous pourrions les comparer à nos associations de samaritains. Elles savent déceler les premiers symptômes de maladie et donner les premiers soins. Elles orientent les malades ou les blessés vers le dispensaire. Une fois par mois, les animatrices, les agents de santé et les monitrices (voir ci-dessous) se retrouvent pour des formations continues.
- Trois *Monitrices* rencontrent les mères d'enfants sous-alimentés ou souffrant de malnutrition pour les instruire sur la meilleure façon de préparer des repas équilibrés et sains. Elles conseillent les mères quant à l'allaitement et sont également responsables de la formation continue des animatrices. Elles supervisent aussi les matrones.
- Env. 50 *Matrones* (aides sage-femme) : elles ont suivi une formation officielle et travaillent de manière indépendante. Leur matériel obstétrique est fourni par l'UNICEF. Elles sont rémunérées par les patientes elles-mêmes. La plupart des matrones ont été formées par le HAS.
- Le programme *Ti Foyer* (traduit littéralement *petits fourneaux*) sert à l'apprentissage de confection de repas sains et équilibrés. Il est financé par un programme international.

Le programme Ti Foyer réunit des groupes de cinq à six familles dont les enfants souffrent de sous-alimentation ou malnutrition. Les agents de santé repèrent les familles, les intègrent au programme et les réunissent chez l'une ou l'autre des mamans.

Les monitrices et les animatrices les instruisent sur la préparation d'une alimentation saine et équilibrée à base des produits disponibles sur place.

La nourriture qui y est préparée se base sur des recettes utilisées dans des familles de même statut social de la région et qui ont des enfants bien portant.



On le voit, un centre de santé est une entreprise complexe qui agit à différents niveaux. Il s'intègre en filigrane à la population locale et interagit avec elle. Les résultats de ce type de centres de santé sont si concluants que bon nombre de pays en voie de développement en ont adopté le concept. Ce dernier a été initialisé par les fondateurs du HAS, un couple d'Américains : le médecin et son épouse Mr et Mrs Mellon. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec deux pionniers de la santé communautaire formés à Harvard, le couple de docteurs Warren et Gretchen Berggruen.